



# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

MAIRIE DE PERREUX

Séance du 18 juin 2020

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>	
CONSEILLERS EN EXERCICE	<b>19</b>
PRESENTS	<b>18</b>
VOTANTS	<b>19</b>
<b>DATE DE CONVOCATION</b>	
12 juin 2020	
<b>DATE D’AFFICHAGE</b>	
12 JUIL. 2020	
Codification : 4.1	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-préfecture de Roanne le	
12 JUIL. 2020	
et publication du	
12 JUIL. 2020	
Le Maire, Jean-Yves BOIRE	

L'an deux mille vingt, le **dix-huit juin**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le douze juin deux mille vingt** s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Jean-Yves BOIRE, Maire.

**Etaient présents :** Jean-Yves BOIRE, Christine VALADE, Patrick DUCROS, Patricia PERRET, Bernard PLACE, Sylvie RENARD, Jacky BRAT, Christian LAREURE, Chantal SAVARINO, Marcel DUMAS, Didier DUPIN, André ALEX, Roseline TRAMBOUZE, Katy VAZQUEZ DUDEK, Isabelle ROUIDAN, Lucie ROCH, Patrick PORNET et Sylvain GIRARDIN.

**Absente avec excuse :** Fabienne STALARS donne pouvoir à Christine VALADE

**Secrétaire élu pour la durée de la séance :** Didier DUPIN

**OBJET : 2020-028 : désignation d'un délégué des élus pour le CNAS**

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à désigner un délégué des élus suite à l'adhésion de la commune au Comité National d'Action Sociale (CNAS) en 2012.

Il n'y a aucune règle précise ni aucune condition particulière si ce n'est que le délégué doit être un élu. Il représente le CNAS au sein de la commune et la commune au sein des instances du CNAS.

Il est proposé de désigner Mme VALADE pour être déléguée des élus pour le CNAS.

Où cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

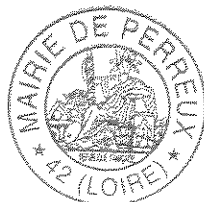
- **De désigner** Mme VALADE comme déléguée des élus pour le CNAS.



*(Handwritten signature of Jean-Yves Boire)*

Ainsi fait et délibéré,  
Ont signé au registre tous les membres présents,  
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 26 juin 2020



Le Maire,

Jean-Yves BOIRE